D2026-186

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration *se décompose en deux parties :*

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à êtrepubliée.*

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

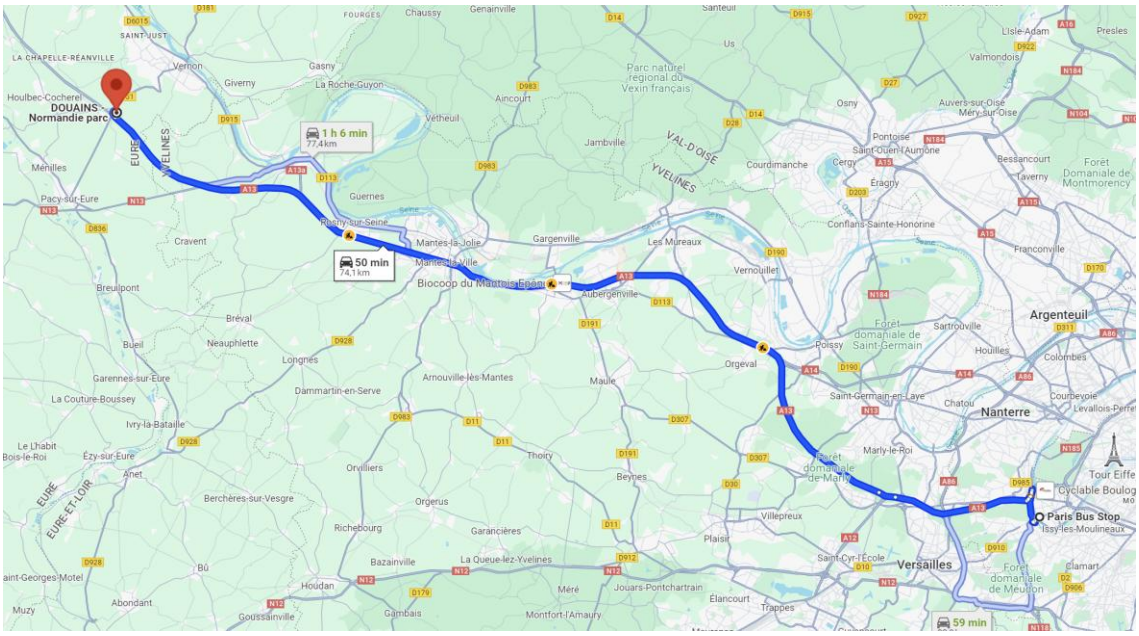
Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports[1]	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	D2024-311 Non Oui Non Non
Origine[2] de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Paris (Pont de Sèvres) Avenue du Général Leclerc (D910) 92100 Boulogne-Billancourt 48.82976, 2.22977
Destination[3] de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen) Avenue du Capitaine Vandière de Vitrac 27120 Douains Latitude 49.063159 - Longitude 1.428266

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Paris (Pont de Sèvres) - Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen)
Temps de parcours (en heures et minutes)	00:55h	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Paris (Pont de Sèvres) - Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen)

Pièce Jointe N° 1 :

Itinéraire Paris (Pont de Sèvres) - Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen)

Itinéraire Paris (Pont de Sèvres) - Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Paris (Pont de Sèvres) - Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen)

Fréquence Hebdomadaire Paris (Pont de Sèvres) - Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen)

Jour/Itinéraire	Départs de Paris (Pont de Sèvres) - Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen)		Départs de Vernon (Paris-Giverny McArthurGlen) - Paris (Pont de Sèvres)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	10:40	11:35	19:20	20:15
Mardi	10:40	11:35	19:20	20:15
Mercredi	10:40	11:35	19:20	20:15
Jeudi	10:40	11:35	19:20	20:15
Vendredi	10:40	11:35	19:20	20:15
Samedi	10:40	11:35	19:20	20:15
Dimanche	10:40	11:35	19:20	20:15
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14
Nombre de semaine : 52